Page : 1/11



Fiche de données de sécurité selon règlement (CE) N° 1907/2006, Article 31

Date d'impression : 10.10.2025 Numéro de version 1 Révision: 10.10.2025

1 Identification de la substance/du mélange et de la société/de l'entreprise

- Identificateur de produit
- · Nom du produit: OpalescenceTM Boost PF 35% HP Mixed
- · Code du produit: SDS 468-001.02R01, 1005860, 1009827, 13470, 4488, 6242
- · Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · Emploi de la substance / de la préparation Gel de blanchiment dentaire professionnel en cabinet
- · Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité
- · Producteur/fournisseur:

Ultradent Products Inc. 505 W. Ultradent Drive (10200 S) South Jordan, UT 84095-3942 USA onlineordersupport@ultradent.com (800) 552-5512

Responsable CE
Ultradent Products GmbH
Am Westhover Berg 30
51149 Cologne Allemagne
Courriel: infoDE@ultradent.com

Téléphone du bureau : +49(0)2203-35-92-0

- · Service chargé des renseignements: Customer Service
- · Numéro d'appel d'urgence

CHEMTREC (NORTH AMERICA): +1 (800) 424-9300 (INTERNATIONAL): +(703) 527-3887

2 Identification des dangers

- · Classification de la substance ou du mélange
- · Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008



GHS03 flamme au-dessus d'un cercle

Ox. Liq. 2 H272 Peut aggraver un incendie; comburant.



GHS05 corrosion

Eye Dam. 1 H318 Provoque de graves lésions des yeux.



Skin Irrit. 2 H315 Provoque une irritation cutanée.

- · Éléments d'étiquetage
- · Etiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008 Le produit est classifié et étiqueté selon le règlement CLP.
- · Pictogrammes de danger GHS03, GHS05

(suite page 2)

Fiche de données de sécurité selon règlement (CE) N° 1907/2006, Article 31

Date d'impression : 10.10.2025 Numéro de version 1 Révision: 10.10.2025

Nom du produit: OpalescenceTM Boost PF 35% HP Mixed

(suite de la page 1)

· Mention d'avertissement Danger

· Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage:

peroxyde d'hydrogène en solution

· Mentions de danger

H272 Peut aggraver un incendie; comburant.

H315 Provoque une irritation cutanée.

H318 Provoque de graves lésions des yeux.

· Conseils de prudence

P101 En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.

P102 Tenir hors de portée des enfants.

P103 Lire attentivement et bien respecter toutes les instructions.

P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute

autre source d'inflammation. Ne pas fumer.

P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs

minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être

facilement enlevées. Continuer à rincer.

P310 Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.

P321 Traitement spécifique (voir sur cette étiquette).

P362+P364 Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

P501 Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/

internationale.

3 Composition/informations sur les composants

· Mélanges

· Description: Mélange des substances mentionnées à la suite avec des additifs non dangereux.

CAS: 56-81-5	glycerol	<40%
EINECS: 200-289-5	substance pour laquelle il existe, en vertu des dispositions communautaires, des limites d'exposition sur le lieu de travail	
CAS: 7722-84-1	peroxyde d'hydrogène en solution	>10-≤25%
EINECS: 231-765-0	♠ Ox. Liq. 1, H271; ♠ Skin Corr. 1A, H314; ♠ Acute Tox. 4, H302; Acute Tox. 4, H332	
	Limites de concentration spécifiques: Ox. Liq. 1; H271: $C \ge 70 \%$ Ox. Liq. 2; H272: $50 \% \le C < 70 \%$ Skin Corr. 1A; H314: $C \ge 70 \%$ Skin Corr. 1B; H314: $50 \% \le C < 70 \%$ Skin Irrit. 2; H315: $35 \% \le C < 50 \%$ Eye Dam. 1; H318: $C \ge 8 \%$ Eye Irrit. 2; H319: $5 \% \le C < 8 \%$ STOT SE 3; H335: $C \ge 35 \%$	
	Synthetic Amorphous, Pyrogenic Silica substance pour laquelle il existe, en vertu des dispositions communautaires, des limites d'exposition sur le lieu de travail	1-10%
CAS: 1310-58-3	hydroxyde de potassium	≥0,5-<2%
EINECS: 215-181-3	♦ Skin Corr. 1A, H314;	

(suite page 3)

Page: 3/11

Fiche de données de sécurité selon règlement (CE) N° 1907/2006, Article 31

Date d'impression : 10.10.2025 Numéro de version 1 Révision: 10.10.2025

Nom du produit: OpalescenceTM Boost PF 35% HP Mixed

(suite de la page 2)

· Indications complémentaires: Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

4 Premiers secours

- · Description des mesures de premiers secours
- · Remarques générales: Enlever immédiatement les vêtements contaminés par le produit.
- · Après inhalation: En cas d'inconscience, coucher et transporter la personne en position latérale stable.
- · Après contact avec la peau: Laver immédiatement à l'eau et au savon et bien rincer.
- · Après contact avec les yeux:

Rincer les yeux, pendant plusieurs minutes, sous l'eau courante en écartant bien les paupières et consulter un médecin.

- · Après ingestion: Si les troubles persistent, consulter un médecin.
- · Principaux symptômes et effets, aigus et différés Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Pas d'autres informations importantes disponibles.

5 Mesures de lutte contre l'incendie

- · Moyens d'extinction
- · Moyens d'extinction: Adapter les mesures d'extinction d'incendie à l'environnement.
- Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · Conseils aux pompiers
- · Equipement spécial de sécurité: Aucune mesure particulière n'est requise.

6 Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

· Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Porter un équipement de sécurité. Eloigner les personnes non protégées.

· Précautions pour la protection de l'environnement

Diluer avec beaucoup d'eau.

Ne pas rejeter dans les canalisations, dans les eaux de surface et dans les nappes d'eau souterraines.

· Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:

Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, kieselguhr, neutralisant d'acide, liant universel, sciure).

Utiliser un neutralisant.

Evacuer les matériaux contaminés en tant que déchets conformément au point 13.

· Référence à d'autres rubriques

Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le chapitre 7.

Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8.

Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.

7 Manipulation et stockage

· Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Aucune mesure particulière n'est nécessaire en cas de bonne utilisation.

- · Préventions des incendies et des explosions: Aucune mesure particulière n'est requise.
- · Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités
- · Stockage:
- · Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage: Aucune exigence particulière.
- · Indications concernant le stockage commun: Pas nécessaire.

(suite page 4)

Fiche de données de sécurité selon règlement (CE) N° 1907/2006, Article 31

Date d'impression : 10.10.2025 Numéro de version 1 Révision: 10.10.2025

Nom du produit: OpalescenceTM Boost PF 35% HP Mixed

(suite de la page 3)

- · Autres indications sur les conditions de stockage: Tenir les emballages hermétiquement fermés.
- · *Utilisation(s) finale(s) particulière(s)* Pas d'autres informations importantes disponibles.

8 Contrôles de l'exposition/protection individuelle

· Paramètres de contrôle

· Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:

56-81-5 glycerol

VLEP Valeur à long terme: 10 mg/m³

7722-84-1 peroxyde d'hydrogène en solution

VLEP Valeur à long terme: 1,5 mg/m³, 1 ppm

Synthetic Amorphous, Pyrogenic Silica

TWA Valeur momentanée: 10* 5 mg/m³

1310-58-3 hydroxyde de potassium

VLEP Valeur momentanée: 2 mg/m³

· Remarques supplémentaires:

Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.

- · Contrôles de l'exposition
- · Contrôles techniques appropriés Sans autre indication, voir point 7.
- · Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle
- · Mesures générales de protection et d'hygiène:

Tenir à l'écart des produits alimentaires, des boissons et de la nourriture pour animaux.

Retirer immédiatement les vêtements souillés ou humectés.

Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.

Eviter tout contact avec la peau.

Eviter tout contact avec les yeux et avec la peau.

- · Protection respiratoire: N'est pas nécessaire.
- · Protection des mains:



Gants de protection

Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit / à la substance / à la préparation.

À cause du manque de tests, aucune recommandation pour un matériau de gants pour le produit / la préparation / le mélange de produits chimiques ne peut être donnée.

Choix du matériau des gants en fonction des temps de pénétration, du taux de perméabilité et de la dégradation.

· Matériau des gants

Le choix de gants appropriés dépend non seulement du matériau, mais aussi d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre. Puisque le produit représente une préparation composée de plusieurs substances, la résistance des matériaux des gants ne peut pas être calculée à l'avance et doit, alors, être contrôlée avant l'utilisation.

· Temps de pénétration du matériau des gants

Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.

· Protection des yeux/du visage



Lunettes de protection hermétiques

Page : 5/11

Fiche de données de sécurité selon règlement (CE) N° 1907/2006, Article 31

Date d'impression : 10.10.2025 Numéro de version 1 Révision: 10.10.2025

Nom du produit: OpalescenceTM Boost PF 35% HP Mixed

· Protection du corps: Vêtements de travail protecteurs

(suite de la page 4)

9 Propriétés physiques et chimiques

· Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Indications générales

État physique
Couleur:
Odeur:
Seuil olfactif:
Point de fusion/point de congélation:

Liquide
Rouge
Sans odeur
Non déterminé.
Non déterminé.

· Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et

intervalle d'ébullition Non déterminé.
Inflammabilité Non applicable.

· Limites inférieure et supérieure d'explosion

· Inférieure:
 Non déterminé.
 Supérieure:
 Non déterminé.
 Point d'éclair
 Non applicable.
 Température de décomposition:
 Non déterminé.
 PH à 20 °C
 6,5-8,5

· Viscosité:

Viscosité cinématique
 Dynamique:
 Non déterminé.

· Solubilité

· l'eau: Partiellement soluble

· Coefficient de partage n-octanol/eau (valeur log) Non déterminé.

• Pression de vapeur à 20 °C: 23,3 hPa (7732-18-5 eaux distillées, de conductibilité ou

de même degré de pureté)

· Densité et/ou densité relative

Densité à 20 °C:
 Densité relative
 Masse volumique:
 Densité de vapeur:
 1,2 g/cm³
 Non déterminé.
 1.078-~1.085 kg/m³
 Non déterminé.

· Autres informations

· Aspect:

· Forme: Gel · Indications importantes pour la protection de la santé et de l'environnement ainsi que pour la sécurité

• Température d'auto-inflammation Le produit ne s'enflamme pas spontanément.

• Propriétés explosives: Le produit n'est pas explosif.

· Changement d'état

· Taux d'évaporation: Non déterminé.

Informations concernant les classes de danger physique

Substances et mélanges explosibles néant
Gaz inflammables néant
Aérosols néant
Gaz comburants néant
Gaz sous pression néant
Liquides inflammables néant
Matières solides inflammables néant

(suite page 6)

Page: 6/11

Fiche de données de sécurité selon règlement (CE) N° 1907/2006, Article 31

Révision: 10.10.2025 Date d'impression: 10.10.2025 Numéro de version 1

Nom du produit: OpalescenceTM Boost PF 35% HP Mixed

(suite de la page 5)

· Substances et mélanges autoréactifs néant · Liquides pyrophoriques néant · Matières solides pyrophoriques néant · Matières et mélanges auto-échauffants néant · Substances et mélanges qui dégagent des gaz

inflammables au contact de l'eau néant

· Liquides comburants Peut aggraver un incendie; comburant.

· Matières solides comburantes néant · Peroxydes organiques néant · Substances ou mélanges corrosifs pour les métaux néant néant · Explosibles désensibilisés

10 Stabilité et réactivité

- · Réactivité Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · Stabilité chimique
- · Décomposition thermique/conditions à éviter: Pas de décomposition en cas d'usage conforme.
- · Possibilité de réactions dangereuses Aucune réaction dangereuse connue.
- · Conditions à éviter Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · Matières incompatibles:

Alcalis

Métaux lourds

Matériaux combustibles

Agents réducteurs

- , matières organiques
- · Produits de décomposition dangereux: Pas de produits de décomposition dangereux connus

11 Informations toxicologiques

- · Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008 · Taxicité aiguë Compte tenu des dangées disposibles les critères de classification ne sont pas rem

ATE (Val	une d'actimation d	e la toxicité aiguë (ETA))
`		
Oral	LD50	2.041 mg/kg
Inhalatoire	LC50/4 h	44.9 mg/l
56-81-5 gl	ycerol	
Oral	LD50	7.750 mg/kg (Guinea pig)
		4.100 mg/kg (souris)
		5.570 mg/kg (rat)
		27.000 mg/kg (lapin)
	LC50 Fish	>5.000 mg/l (FSH)
Dermique	LD50	>21.900 mg/kg (rat)
		10.000 mg/kg (lapin)
7722-84-1	peroxyde d'hydrog	rène en solution
Oral	LC50 Fish	16,4 mg/l (FSH)

Page: 7/11

Fiche de données de sécurité selon règlement (CE) N° 1907/2006, Article 31

Date d'impression : 10.10.2025 Numéro de version 1 Révision: 10.10.2025

Nom du produit: OpalescenceTM Boost PF 35% HP Mixed

		(suite de la page 6)				
Synthetic A	Synthetic Amorphous, Pyrogenic Silica					
Oral	LD50	>5.000 mg/kg (rat) (Oral Test Method)				
	LC50 Fish	>10.000 mg/l (FSH) (Toxicity to fish)				
Dermique	LD50	>2.000 mg/kg (lapin) (Dermal test method)				
	LC50(Daphnia magna)	>1.000-10.000 mg/l (daphnia) (Toxicity to aquatic invertebrates)				
1310-58-3 hydroxyde de potassium						
Oral	LD50	214 mg/kg (rat)				
	LC50 Fish	80 mg/l (FSH)				

- · Effet primaire d'irritation:
- · Corrosion cutanée/irritation cutanée Provoque une irritation cutanée.
- · Lésions oculaires graves/irritation oculaire Provoque de graves lésions des yeux.
- · Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

· Mutagénicité sur les cellules germinales

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

- · Cancérogénicité Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- · Toxicité pour la reproduction

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

· Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) - exposition unique

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

· Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) - exposition répétée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

- · Danger par aspiration Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- · Informations sur les autres dangers
- · Propriétés perturbant le système endocrinien

Aucun des composants n'est compris.

12 Informations écologiques

- · Toxicité
- · Toxicité aquatique:

56-81-5 glycerol

EC50 >10.000 mg/kg (BCT)

7722-84-1 peroxyde d'hydrogène en solution

EC50 1,38 mg/l (Alg)

2,4 mg/l (daphnia)

- · Persistance et dégradabilité Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · Potentiel de bioaccumulation Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · Mobilité dans le sol Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · Résultats des évaluations PBT et vPvB
- · **PBT:** Non applicable.
- · vPvB: Non applicable.
- · Propriétés perturbant le système endocrinien

Le produit ne contient pas de substances avec des propriétés perturbatrices endocriniennes.

- · Autres effets néfastes
- · Autres indications écologiques:
- · Indications générales:

Catégorie de pollution des eaux 1 (D) (Classification propre): peu polluant

(suite page 8)

Page: 8/11

Fiche de données de sécurité selon règlement (CE) N° 1907/2006, Article 31

Révision: 10.10.2025 Date d'impression: 10.10.2025 Numéro de version 1

Nom du produit: OpalescenceTM Boost PF 35% HP Mixed

(suite de la page 7)

Ne pas laisser le produit, non dilué ou en grande quantité, pénétrer la nappe phréatique, les eaux ou les

Ne doit pas pénétrer à l'état non dilué ou non neutralisé dans les eaux usées ou le collecteur.

13 Considérations relatives à l'élimination

- · Méthodes de traitement des déchets
- · Recommandation:

Éliminer le contenu/conteneur conformément aux réglementations internationales, fédérales, de votre État ou locales.

· Catalogue européen des déchets

HP2 Comburant

HP8 Corrosif

- Emballages non nettoyés:
- · Recommandation: Evacuation conformément aux prescriptions légales.
- · **Produit de nettoyage recommandé:** Eau, éventuellement avec des produits de nettoyage

14 Informations relatives au transport

- · Numéro ONU ou numéro d'identification
- · ADR, IMDG, IATA UN2014
- · Désignation officielle de transport de l'ONU
- $\cdot ADR$ 2014 PEROXYDE D'HYDROGÈNE EN SOLUTION *AQUEUSE*
- · IMDG, IATA HYDROGEN PEROXIDE, AQUEOUS SOLUTION
- · Classe(s) de danger pour le transport
- $\cdot ADR$





· Classe 5.1 Matières comburantes.

· Étiquette 5.1 + 8

 \cdot *IMDG*





· Class 5.1 Matières comburantes. · Label 5.1/8

 \cdot IATA



5.1 Matières comburantes. · Class

(suite page 9)

Page: 9/11

Fiche de données de sécurité selon règlement (CE) N° 1907/2006, Article 31

Date d'impression : 10.10.2025 Numéro de version 1 Révision: 10.10.2025

Nom du produit: OpalescenceTM Boost PF 35% HP Mixed

	(suite de la page
Label	Forbidden
Groupe d'emballage	
ADR, IMDG, IATA	II
Dangers pour l'environnement	Non applicable.
Précautions particulières à prendre par l'u	tilisateur Attention: Matières comburantes.
Numéro d'identification du danger (Indice	Kemler): 58
No EMS:	F-H,S-Q
Segregation groups	(SGG16) Peroxides
Stowage Category	D
Stowage Code	SW1 Protected from sources of heat.
Segregation Code	SG16 Stow "separated from" class 4.1
8 8	SG59 Stow "separated from" SGG14-permanganates
	SG72 See 7.2.6.3.2.
Transport maritime en vrac conformément	t aux
instruments de l'OMI	Non applicable.
Indications complémentaires de transport:	
ADR	
Quantités limitées (LQ)	IL
Quantités exceptées (EQ)	Code: E2
	Quantité maximale nette par emballage intérieur: 30 ml
	Quantité maximale nette par emballage extérieur: 500 ml
Catégorie de transport	$\tilde{2}$
Code de restriction en tunnels	E
IMDG	
Limited quantities (LQ)	IL
Excepted quantities (EQ)	Code: E2
	Maximum net quantity per inner packaging: 30 ml
	Maximum net quantity per outer packaging: 500 ml
"Règlement type" de l'ONU:	UN 2014 PEROXYDE D'HYDROGÈNE EN SOLUTIC
	AQUEUSE, 5.1 (8), II

15 Informations relatives à la réglementation

- · Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement
- · NIOSH-Ca (National Institute for Occupational Safety and Health)

Aucun des composants n'est compris.

- · Directive 2004/42/CE
- · Directive 2012/18/UE
- · Substances dangereuses désignées ANNEXE I Aucun des composants n'est compris.
- · Catégorie SEVESO P8 LIQUIDES ET SOLIDES COMBURANTS
- · Quantité seuil (tonnes) pour l'application des exigences relatives au seuil bas 50 t
- · Quantité seuil (tonnes) pour l'application des exigences relatives au seuil haut 200 t
- · RÈGLEMENT (CE) N° 1907/2006 ANNEXE XVII Conditions de limitation: 3

(suite page 10)

Page: 10/11

Fiche de données de sécurité selon règlement (CE) N° 1907/2006, Article 31

Date d'impression : 10.10.2025 Numéro de version 1 Révision: 10.10.2025

Nom du produit: OpalescenceTM Boost PF 35% HP Mixed

(suite de la page 9)

· Directive 2011/65/UE relative à la limitation de l'utilisation de certaines substances dangereuses dans les équipements électriques et électroniques – Annexe II

Aucun des composants n'est compris.

· RÈGLEMENT (UE) 2019/1148

· Annexe I - PRÉCURSEURS D'EXPLOSIFS FAISANT L'OBJET DE RESTRICTIONS (Valeur limite maximale aux fins de l'octroi d'une licence en vertu de l'article 5, paragraphe 3)

7722-84-1 peroxyde d'hydrogène en solution

Valeur limite: $>12-\le35\%$ $>10-\le25\%$

· Annexe II - PRÉCURSEURS D'EXPLOSIFS DEVANT FAIRE L'OBJET D'UN SIGNALEMENT

7757-79-1 nitrate de potassium

· Règlement (CE) n° 273/2004 relatif aux précurseurs de drogues

Aucun des composants n'est compris.

· Règlement (CE) n° 111/2005 fixant des règles pour la surveillance du commerce des précurseurs des drogues entre la Communauté et les pays tiers

Aucun des composants n'est compris.

· Évaluation de la sécurité chimique: Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

16 Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

· Phrases importantes

H271 Peut provoquer un incendie ou une explosion; comburant puissant.

H272 Peut aggraver un incendie; comburant.

H302 Nocif en cas d'ingestion.

H314 Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.

H315 Provoque une irritation cutanée.

H318 Provoque de graves lésions des yeux.

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

H332 Nocif par inhalation.

H335 Peut irriter les voies respiratoires.

· Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008				
Liquides comburants	D'après les données d'essais			
	La classification du mélange s'appuie généralement sur la méthode			
	de calcul en utilisant les données des substances conformément au			
	règlement (CE) n° 1272/2008.			

- · Service établissant la fiche technique: Environmental, Health, and Safety
- · Contact: Customer Service
- · Acronymes et abréviations:

ADR: Accord relatif au transport international des marchandises dangereuses par route

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

DOT: US Department of Transportation

IATA: International Air Transport Association

GHS: Globally Harmonised System of Classification and Labelling of Chemicals

EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances

ELINCS: European List of Notified Chemical Substances

CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)

LC50: Lethal concentration, 50 percent

LD50: Lethal dose, 50 percent

PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic

vPvB: very Persistent and very Bioaccumulative

NIOSH: National Institute for Occupational Safety

ATE: Acute toxicity estimate values (ETAValeurs d'estimation de la toxicité aiguë)

(suite page 11)

Page: 11/11

Fiche de données de sécurité selon règlement (CE) N° 1907/2006, Article 31

Date d'impression: 10.10.2025 Numéro de version 1 Révision: 10.10.2025

Nom du produit: OpalescenceTM Boost PF 35% HP Mixed

Ox. Liq. 1: Liquides comburants – Catégorie 1 Ox. Liq. 2: Liquides comburants – Catégorie 2 Acute Tox. 4: Toxicité aiguë – Catégorie 4

Skin Corr. 1A: Corrosion cutanée/irritation cutanée – Catégorie 1A Skin Irrit. 2: Corrosion cutanée/irritation cutanée – Catégorie 2 Eye Dam. 1: Lésions oculaires graves/irritation oculaire – Catégorie 1

(suite de la page 10)